

S'engager dans une démarche de prévention

pour améliorer les conditions de travail des salariés
et la qualité du service rendu aux résidents.



Se former
pour agir efficacement

© Hervé Fabre pour l'INRS

ÉTAPE 1 : FORMATION DU DIRIGEANT

20 avril 2021 à Tours

8 juin ou 28 sept. 2021
à Orléans

Initier, développer
et manager la prévention

Gratuit

1 jour



- **Sandrine TRINEAU**
- sandrine.trineau@carsat-centre.fr
- 02.38.79.70.88

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Centre-Val de Loire

Inscription en ligne sur www.carsat-cvl.fr

Rubrique Entreprise/ Prévenir vos risques professionnels/ notre offre de formation

ÉTAPE 2 : FORMATION D'UN ANIMATEUR PRÉVENTION

Du 4 au 7 octobre
+ 16 et 17 déc. 2021
à Orléans

Coordonner et animer
la démarche de prévention

1 850 € HT

4 + 2 jours



- **Florence OUMGHAR**
- contact@cdo-formation.fr
- 02.54.96.02.60



→ Pour les entreprises de - de 200 salariés, les formations peuvent être prises en charge à hauteur de 50 à 70% du montant HT de l'investissement. Parlez-en à votre interlocuteur Carsat.

ÉTAPE 3 : FORMATION D'ACTEURS PRAP 2S*

* Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Médico-Social

Dates et tarifs
accessibles auprès
des organismes de
formation habilités

Participer à la maîtrise
des risques et à l'amélioration
des conditions de travail

3 jours

<https://www.inrs.fr/dms/inrs/PDF/organisme-habilite-prap-2S/organisme-habilite-prap-2S.pdf>

- Destinée à l'ensemble du personnel soignant
- Formation payante dispensée par des organismes habilités
- Pour les entreprises de - de 200 salariés, les formations peuvent être prises en charge à hauteur de 50 à 70% du montant HT de l'investissement. Parlez-en à votre interlocuteur Carsat.